



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 17E
SAID PARIS 17E
6A BD DE REIMS
75844 PARIS CEDEX 17

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 59 080 540 419

Référence de l'avis : 22 75 B020394 70

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

12 RUE BREMONTIER

75017 PARIS

Numéro FIP : 756 18 22 1194667789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 75037

TOURRES CLAIRE ANNE-MARIE
12 RUE BREMONTIER
75017 PARIS

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 17E
SAID PARIS 17E
6A BD DE REIMS

75844 PARIS CEDEX 17

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 16 542
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : TOURRES

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

	Déclar. 1			Total
Détail des revenus				
Salaires.....	3994			
Autres revenus imposables.....	6602			
Total des salaires et assimilés ²	10596			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1060			
Salaires, pensions, rentes nets.....	9536			9536
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		8		8
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				
Revenu brut global.....				9544
CSG déductible.....				- 1
Revenu imposable.....				9543
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				16542
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				401
Décote.....				- 401
Impôt total avant crédits d'impôt.....			0	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1		1	- 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				- 1
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT DE LA RESTITUTION CALCULEE (voir ci-dessous) EST DE				1
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence ²⁵**16542**

Les sommes inférieures à 8 € ne sont pas restituées
(article 1965 L du Code Général des Impôts).

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

8

Revenus exonérés

Revenus industriels et commerciaux

(régime micro-entreprise).....

Déclarés

13999

Revenus industriels et commerciaux

(régime micro-entreprise).....

Nets (35)

6999

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2022, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos
éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en
appelant le 0809 401 401